



RAPPORT FINANCIER ANNEE 2013
Assemblée générale au Lycée Pasteur, Lille,
Le 26 mars 2014

Un léger mieux, mais qu'il faudrait confirmer.

Le rapport financier 2012 indiquait que les comptes de l'année 2013 ne devraient pas présenter la physionomie décevante qu'ils revêtaient à ce moment-là. Effectivement, après deux années de déficit, les comptes de l'année civile 2013 laissent apparaître un excédent de 783,40 €. Ce résultat est dû à une limitation drastique des dépenses, ainsi qu'à une sensible remontée des bénéfices tirés de la mise en circulation des imprimés, cartes et jaquettes de programmes. *Les commandes plus nombreuses en provenance des associations académiques* ont constitué un élément essentiel pour l'équilibre financier de notre fédération, et il convient de saluer toutes les initiatives prises au niveau local pour que les opérations liées aux imprimés conservent, voire même accroissent leur propre dynamisme.

Autre chapitre important de ressources, le partenariat avec la Sacem, lequel qui se traduit par une contrepartie financière à l'action de communication consistant à insérer le logo de la Sacem sur la jaquette des programmes. Depuis trois ans, cette convention tacite a permis à la FNCS de se maintenir à flots, en dépit d'une conjoncture générale financièrement peu favorable : l'on démontre aisément que, sans cet apport, la FNCS aurait été mise en grand danger. Il n'est pas superflu de rappeler *combien la Sacem tire parti elle-même de l'existence de la FNCS* : au lieu de devoir faire récupérer par une vingtaine de ses délégations régionales les droits liés aux spectacles de chant choral réalisés sous l'égide de notre fédération, la Sacem bénéficie de notre structuration fédérale pour pouvoir traiter en une facture unique les quelque 450 concerts qui relèvent de nos associations académiques. Qu'à la réduction de 20% sur les droits - justifiée par cette facilité de recouvrement mais dont bénéficient également de nombreux organismes autres que la FNCS - soit venue s'ajouter depuis 2011 une contribution annuelle de 3.500 € est donc loin d'être injustifié. Cependant, une négociation va être nécessaire en 2014 pour que la Sacem reconduise une aide.

Il faut vivement souhaiter que cette négociation porte ses fruits, sans préjudice de la recherche d'autres sources de financement. En effet, le résultat positif de l'exercice 2013 ne doit pas dissimuler la constante fragilité de la situation financière de la FNCS. Et de surcroît n'oublions pas que, par manque de financement, notre fédération est actuellement empêchée de remplir pleinement l'ensemble de ses missions, en premier lieu le soutien à la création de répertoire choral dans les associations, qu'elle avait pu assumer jusqu'en 2008.

Toutefois, comme le prouvent ces journées, la FNCS conserve la possibilité de réunir et de former des délégués du mouvement choral scolaire issus de tout le territoire, grâce au partenariat instauré tout naturellement avec l'une de ses associations académiques qui se mobilise pour l'organisation du séminaire annuel. C'est donc d'une façon raisonnablement sereine que nous pouvons envisager l'avenir : puisque nous avons réussi à « tenir bon » jusqu'à maintenant, nous ne devons pas douter que le Ministère de l'Éducation nationale reconnaîtra notre action comme pleinement en phase avec la refondation de l'école, et qu'à court ou moyen terme des signes positifs de sa part viendront conforter l'existence de la FNCS.

Philippe Bazin, trésorier général.

**Secrétariat Général FNCS, Jean-Marie Caniard, Rectorat d'académie, 10 rue de la Convention,
25000 Besançon tél : 06.27.24.16.85 mël : secretaire@fncs.fr**

**Présidente : Chantal OHANESSIAN tél : 06.07.33.48.73 mël : presidente@fncs.fr
Site internet : www.fncs.fr**